

JOUR

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
 dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
 Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLEALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU
 PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'article 21 de la Convention intervenue entre Notre Principauté et la France le 9 novembre 1865 et promulguée par Notre Ordonnance du 5 décembre suivant;

Vu la loi française des 5-16 juin 1875, sur le régime des prisons départementales;

Considérant qu'il est équitable d'étendre aux individus condamnés par les tribunaux de Notre Principauté, qui subissent leur peine en France, les avantages de cette loi, et qu'il convient d'appliquer des dispositions identiques à ceux qui subissent leur peine à Monaco, sous l'empire du régime cellulaire;

Avons Ordonné et Ordonnons :**ARTICLE PREMIER.**

Les individus condamnés par les tribunaux de Notre Principauté à un emprisonnement de plus d'un an et un jour qui subiront leur peine en France sous le régime de l'emprisonnement en commun, pourront être soumis au régime de l'emprisonnement individuel lorsqu'ils y auront été préalablement autorisés par Notre Gouverneur Général et que l'Administration française se sera déclarée en mesure de leur appliquer ce régime.

ART. 2.

La durée des peines subies sous le régime de l'emprisonnement individuel sera de plein droit réduite d'un quart.

La réduction ne s'opérera pas sur les peines de trois mois et au-dessous.

Elle ne profitera, en cas de condamnation à un emprisonnement de plus d'un an et un jour, qu'aux condamnés ayant passé trois mois consécutifs dans l'isolement, soit à Monaco, soit en France, et dans la proportion du temps qu'ils y auront passé.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le vingt-trois septembre mil neuf cent huit.

ALBERT.

Par le Prince :

Pour le Secrétaire d'Etat,
 Le Conseiller d'Etat délégué,
 (Signé) : FR. ROUSSEL.

Par Ordonnance Souveraine en date du 20 septembre 1908, M. le Docteur Ernest Vivant est nommé Délégué de la Principauté au Congrès International du Froid, qui se tiendra à Paris du 5 au 10 octobre 1908.

Par Ordonnance Souveraine en date du même jour, M. Berthet, Conseiller d'Etat, Directeur des Travaux Publics, et M. le Docteur Guglielminetti, Secrétaire Général de la Ligue contre la Poussière, sont nommés Délégués de la Principauté au 1^{er} Congrès International de la Route, qui se tiendra à Paris du 11 au 18 octobre 1908.

PARTIE NON OFFICIELLE**Echos et Nouvelles**

DE LA PRINCIPAUTÉ

AVIS D'ENQUÊTE

Le Maire de la Ville de Monaco a l'honneur de prévenir les propriétaires de la Principauté que le *nouveau plan cadastral*, qui vient d'être révisé par les soins de la Direction des Travaux publics, sera soumis à une enquête administrative ouverte à l'Hôtel du Gouvernement, salle du Conseil d'Etat, où les nouveaux plans seront déposés du 10 août au 1^{er} décembre 1908.

Les propriétaires sont instamment priés d'en prendre connaissance et de signaler à M. Izard, commissaire enquêteur, les erreurs ou les inexactitudes qu'ils pourraient y constater dans la configuration de leurs immeubles.

A cet effet, les plans et les états de sections seront mis à leur disposition, pendant cette période, tous les jours, de 9 heures à 11 heures du matin (salle du Conseil d'Etat).

Monaco, le 3 août 1908.

Le Maire, Ch^{er} DE LOTH.

Le Recueil des *Lois Usuelles* de la Principauté, très récemment terminé, est dès à présent mis en vente, au prix de 7 francs.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES**LES DIRIGEABLES**

Rien de palpitant comme la lutte qui se livre en ce moment entre le plus lourd et le moins lourd que l'air. Un grand nombre de découvertes ont été faites dans le secret des laboratoires et sont restées inconnues du

public pendant de longues années. La conquête de l'air, arrivant après tant d'autres inventions et devant être comme le couronnement des progrès de tout genre accomplis dans la science et dans l'industrie, ne saurait être dans ce cas. Elle intéresse le savant et l'amateur de sports, comme le paysan et le simple curieux. On en a une preuve dans les foules qui se précipitent autour des aviateurs au Mans, à Washington ou à Issy-les-Moulineaux, et dans les conversations de chaque jour.

En attendant une étude technique sur les aéroplanes, résumons les principes de la direction des ballons tels qu'ils sont formulés dans la *Revue générale des sciences* du mois de juin, par le commandant Paul Renard. Quelques uns s'appliquent évidemment aux aéroplanes.

M. Paul Renard, qu'il ne faut pas confondre avec le colonel Renard, l'ancien directeur de l'établissement de Chalais-Meudon, commence son étude par la réfutation de certaines opinions vulgaires relativement à l'action du vent. Je crains qu'il n'ait fait là une dissertation inutile. Tout le monde s'entend sur le rôle du vent. Tout au plus si les manières de s'exprimer sont différentes. On ne peut songer à utiliser le vent autrement qu'en se laissant entraîner par lui. Il est bien entendu que, pour l'aéronaute, le vent n'existe pas. Mais cela ne veut pas dire qu'on n'a pas à en tenir compte.

La situation d'un ballon dans l'air est, comme le dit M. Renard, celle d'une barque emportée sur un courant. Rien de plus facile pour cette barque d'atteindre une autre barque située en un point quelconque du fleuve et emportée elle aussi par le courant. Il lui suffit de la moindre vitesse propre. Mais là n'est pas le problème ou au moins tout le problème. Le but est d'atteindre un point de la rive en amont ou en aval. Et pour cela il faut bel et bien lutter contre le courant, au sens vulgaire de l'expression.

Or, c'est là une affaire de vitesse. Trois cas se présentent : ou bien le navire aérien a une vitesse plus faible que celle du courant qui l'emporte et alors il n'est qu'en partie dirigeable. L'ensemble des points qu'il peut atteindre est situé dans l'intérieur d'un angle déterminé par la relation : $\sin \frac{x}{2} = \frac{v}{V}$ v étant la vitesse du navire et V la vitesse du vent.

Si la vitesse propre est égale à la vitesse du courant, le navire aérien est dirigeable dans la moitié du plan. Enfin si sa vitesse propre est supérieure à celle du courant, il est dirigeable dans tout le plan, donc absolument dirigeable.

Or la vitesse du vent varie entre des limites très grandes : entre 0 et 100 mètres par seconde. La vitesse propre que l'on peut donner, par contre, à l'heure actuelle, à un navire aérien ne varie guère qu'entre 0 et 12 mètres par seconde. On voit donc que la dirigeabilité absolue et par tous les temps est loin d'être atteinte. Mais pour la région de Paris, le colonel Renard a constaté qu'un dirigeable qui aurait une vitesse propre de 10, 12 mètres serait plus fort que le vent 708 et 805 fois sur 1.000. C'est déjà un résultat satisfaisant. On a atteint la vitesse de 12 mètres et on peut espérer atteindre la vitesse propre de 20 mètres qui est la vitesse de ce qu'on appelle un coup de vent.

Pour prendre des exemples déduits des formules de M. P. Renard, un ballon qui aurait une vitesse de 20 mètres par seconde serait donc dirigeable dans la moitié

de l'horizon 950 fois sur 1.000. Mais pour des vents ordinaires de 5, 10 et 15 mètres, il serait dirigeable dans tout l'horizon.

Dans l'état actuel des choses, un ballon qui a une vitesse de 10 mètres possède encore une dirigeabilité relative 700 fois sur 1.000, et par un vent de 20 mètres il peut encore se diriger dans l'intérieur d'un angle de 60 degrés, cet angle étant obtenu par la formule : $\sin \frac{x}{2} = \frac{1}{2}$, d'où $\frac{x}{2} = 30^\circ$.

Le commandant Renard examine ensuite les conditions à réaliser dans la forme du ballon, dans la permanence de la forme. On a constaté que la meilleure forme est celle qui se rapproche de celle des poissons : forme allongée, la plus grande section ou maître-couple étant plus rapprochée de la pointe de devant.

La permanence de la forme est obtenue au moyen du ballonnet. Le ballonnet a été une très heureuse innovation. Avant lui, le ballon, à la descente, était nécessairement flasque et ridé. Il est bien préférable d'avoir un ballonnet, qui n'augmente le poids mort que du poids de son enveloppe, que de munir, comme le font les Allemands les ballons d'une carcasse métallique ou d'une colonne vertébrale, fut-elle en aluminium. Il n'y a aucun inconvénient à avoir un ballonnet dont le volume atteigne le cinquième du volume du ballon.

La suspension de la nacelle doit être telle que l'ensemble du ballon et de la nacelle portant le moteur et l'hélice forme un tout parfaitement rigide. On obtient le résultat désiré par les suspensions triangulaires indéformables, inventées par le général Meunier, mais appliquées par Dupuy de Lôme.

Enfin, le commandant Renard étudie la stabilité et les moyens récemment employés pour l'obtenir. La stabilité de hauteur est assurée soit par le lest, soit par des hélices sustentatrices, soit par les plans dits de profondeurs.

La stabilité de route est plus difficile à assurer. Les navires aériens obéissent trop au gouvernail et on est réduit à le faire fonctionner continuellement tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Plus récemment, on a muni les dirigeables d'abord d'une sorte de quille, puis de plans verticaux, enfin d'un empennage de cylindres gonflés de gaz à l'arrière, destinés à diminuer les ondulations de la route.

Dans ces conditions, rapidement résumées, les dirigeables sont une solution moins élégante peut-être, mais plus confortable que les aéroplanes, du problème de la navigation aérienne.

L. PICHOT.

LA MESURE DE LA FORCE VITALE

Magnétomètre du Com^e Fortin

On doit à M. le Com^e Fortin un instrument des plus intéressants, permettant d'établir, à un moment quelconque, l'état vital d'un individu.

Cet appareil a été expérimenté à diverses reprises par le docteur Baraduc, qui a pu ainsi établir la formule biométrique de nombreuses personnes ; cette formule, nous dit le savant physiologiste, est l'expression même de l'état vital, de l'état d'être, au moment où elle est prise.

Cet instrument est composé d'un fil de cocon de 0^m 25 environ, très fin, non tordu, fixé en haut à un plateau de verre et terminé en bas par une aiguille de fil de cuivre recuit, autour de laquelle le fil de cocon vient s'enrouler sur la partie médiane sans aucune ligature ou boucle, à cet endroit.

Le cadran, divisé en 360°, surmonte une bobine de fil fin, entourant un petit cylindre de verre. Le tout est contenu dans un grand cylindre en verre destiné à isoler l'appareil de tout courant d'air et de chaleur.

L'appareil est orienté dans la ligne Sud-Nord, de façon à ce que cette ligne passe par le plan médian du corps de la personne observée ; ses bras sont appuyés contre le mur ou, mieux, soutenus par des accoudoirs.

La personne présente l'extrémité digitale de la main, soit droite, soit gauche, à une des extrémités de l'aiguille, de telle façon qu'à travers la convexité du verre le plan de la main soit perpendiculaire au plan de l'extrémité de l'aiguille.

La durée de l'observation est de deux minutes ; on

observe l'écart ou l'angle chiffré par le nombre de divisions, dès que l'aiguille a décrit dans le sens attractif ou répulsif tout son cours, et qu'elle s'est fixée dans un point différent de celui où on l'avait observé avant l'expérience.

Quel que soit le sens du mouvement produit, l'allure de ce mouvement est différente suivant les personnes ; tantôt très lente à la fin des deux minutes, tantôt très rapide au début, ou présentant des oscillations, c'est-à-dire, donnant, dans l'unité de temps, une attraction et une répulsion ; tantôt restant après l'opération plus ou moins fixée au point obtenu, ou revenant de suite au point qu'elle occupait primitivement ; l'aiguille reflète d'une façon mathématique le mouvement qui se produit en nous, comme allure, comme chiffrage, et donne une formule biométrique particulière à chaque individu.

Il faut avoir soin de prendre la formule en dehors de tout travail digestif, au moment du calme physique et moral où la personne est le plus elle-même. Le docteur Baraduc la prend d'habitude vers 10 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir et laisse de 2 à 5 minutes entre chaque reprise.

Cette formule peut être variable ou fixe suivant le tempérament et les dispositions, mais il ne faut pas la considérer comme une formule absolument une, invariable : elle peut refléter, au contraire, des états momentanés différents, très variables pour les uns, fixes pour les autres, suivant les caractéristiques de chacun.

« De l'ensemble des observations du docteur Baraduc, on arrive à conclure que « la Force Vitale » n'est ni de la chaleur, ni de la lumière, ni de l'électricité, ni de l'aimantation. »

Cette force vitale est la même que Crookes, après ses remarquables expériences, a désignée sous le nom de force psychique, celle dont le biomètre enregistre le degré d'expansion et dont l'investigation est poursuivie actuellement avec méthode par de nombreux savants, tels que Maxwell, Richet, Lombroso, Crookes, etc., etc.

La médecine de l'avenir réside peut-être dans la connaissance approfondie de cette force psychique, que la science officielle commence à peine à entrevoir.

E. IZARD.

LA PAIX ARMÉE

Les Progrès de l'Artillerie

La France s'enorgueillit, à juste titre, de la puissance vraiment terrifiante de son nouveau canon de campagne.

Le fait est qu'elle possède, avec le canon de 75 millimètres, une arme où la science de l'homme a réuni tout son génie destructeur.

N'en déplaise aux esprits chagrins, cela est un bien ; du perfectionnement de l'armement découleront des difficultés de plus en plus grandes de faire la guerre.

En la rendant plus meurtrière, on finira par la rendre impossible, et il est intéressant de constater qu'au fur à mesure que les engins de guerre se sont pour ainsi dire approchés de la forme scientifique, la guerre elle-même s'est faite plus rare.

Il est donc intéressant, pour tout ami de la paix, si paradoxal que cela paraisse, de suivre les perfectionnements de l'armement, de l'artillerie en particulier.

En ce qui concerne la France, ces perfectionnements, pendant la période contemporaine, ont été si considérables, si extraordinaires même, que l'on peut dire, sans rien exagérer, qu'elle a été l'objet de « révolutions » et non d'innovations.

Le premier système d'artillerie de campagne se chargeant par la culasse fut créé, en 1870, par le colonel de Reffye, qui prit pour type de fermeture celui du général Treuille de Beaulieu : la vis à filets interrompus. La bouche à feu s'appelait canon de 7, l'obus chargé pesant environ 7 kilos. Ce système fut complété, en 1873, par le canon de 5, dont l'obus chargé pesait 5 kilos. En 1874, on raya l'ancien canon de 16 en lui adaptant un mécanisme de culasse analogue à celui des canons de 7 et de 5 ; mais comme son obus atteignait 24 kilos, c'est-à-dire précisément le poids de l'obus de l'ancien canon de 24 rayé, on reconnut, à partir de ce moment, la nécessité de désigner les bouches à feu, non plus par le poids du projectile — qui pouvait n'être pas unique pour une même bouche à feu — mais par le calibre de l'âme exprimé en millimètres et pris entre les cloisons opposées. La nouvelle pièce rayée à chargement par la culasse prit donc le nom de canon de 138.

Ces trois bouches à feu de 7, de 5 et de 138 furent fabriquées en bronze et en acier fretté, et montées sur des affûts métalliques à flèche composée de deux flasques

prolongés en fer ou en acier. Depuis, tous les affûts ont été construits de la même façon. En outre, on modifia les affûts de siège et de place existants — ces affûts étaient en bois, — en exhausant sur coussinets métalliques les encastrements des tourillons, afin d'augmenter les angles de tir et de diminuer, sinon supprimer, les embrasures.

Le matériel de 95 (modèle de Lahitole) est employé dans l'artillerie de siège et de place et aussi dans les équipages réservés de campagne. Le corps du canon est en acier, renforcé à la partie postérieure par six frettes en acier puddlé. Outre le mécanisme de culasse qui diffère du mécanisme système Reffye, l'obturation n'est pas assurée de la même manière : il est fait emploi de l'obturateur plastique dû au colonel de Bange et déjà mentionné.

L'artillerie de terre du dernier type, avant l'introduction du matériel de 75, est conforme aux tracés du colonel de Bange. Elle comporte : le canon de 80 de campagne, plus spécialement servi par l'artillerie à cheval, adopté en 1877 ; le canon de 90, plus spécialement servi par les batteries montées, adopté en 1877 ; le canon de 80 de montagne, adopté en 1878 ; le canon de siège de 120, adopté en 1878 ; puis les canons de siège et de place de 155 long, de 155 court, de 240, de 220 ; et les mortiers de 220 et de 270 de terre et de côte.

Toutes ces bouches à feu, depuis les pièces de campagne jusqu'aux mortiers, sont en acier fretté. Tous les affûts et avant-trains, sauf certains accessoires, sont également en acier. Seuls, et en dehors des ferrures, les avant-trains des affûts de siège et de place sont en bois.

L'artillerie de place emploie encore le canon-revolver de 1879, destiné au flanquement des fossés ; puis une dizaine de bouches à feu en fonte de la marine, des calibres 16, 19, 22, 24, 27, rayées, se chargeant par la bouche ou par la culasse et frettées ; enfin le canon de 95, modèle Lahitole (1).

Quant au matériel de 75 actuellement en usage, son adoption s'est faite un peu subrepticement.

Commencée vers 1896, la fabrication du 75, ou canon à tir rapide, est aujourd'hui très avancée. D'ores et déjà, la nouvelle artillerie est constituée sur des bases solides, sinon immuables, car l'incessant aiguillon du progrès pousse toujours en avant.

Chose remarquable, ce matériel de 75 est si parfait, on est arrivé du premier coup à un agencement si exact de ses organes multiples, à une détermination si judicieuse de ses éléments variés et délicats, que depuis sa mise en service, il y a quatre ou cinq ans, c'est tout au plus si l'on a trouvé un détail laissant à désirer. La graduation des angles de site était d'une lecture un peu laborieuse, mais on n'a eu que l'embarras du choix entre les dispositifs proposés pour y porter remède.

Aussi, ce nouveau canon de campagne à tir rapide est-il unanimement reconnu le premier de tous, et il restera longtemps le premier de tous ; aucune puissance ne possède encore son équivalent.

En dehors des qualités que réunit cette nouvelle pièce, elle contient un secret, le secret du frein, une merveille, qui assure son immobilité absolue pendant le tir.

La France, essentiellement pacifique, est doublement fière de sa nouvelle artillerie de campagne.

Elle est pour elle, à la fois, un instrument de guerre incomparable et, par ricochet, une garantie des plus sérieuses pour la paix universelle.

E. I.

(1) Annales Militaires, 12^e année, n^o 3. (C^e X).

La Science Antique à travers les Ages

(Extraits de l'ouvrage de M. IZARD : *L'Homme et sa destinée, selon la Philosophie Orientale*).

« Tout le passé de la terre n'est autre chose qu'un présent déroulé. »

L'auteur de cette phrase fut Büchner, le savant matérialiste, qui était probablement loin de se douter qu'il répétait un axiome de la philosophie orientale !

Quand on cherche à remonter jusqu'à l'origine des grandes découvertes, des hautes vérités qui ont transfiguré l'humanité et marqué les étapes du progrès, on voit tous les fils conducteurs de l'investigation converger invariablement vers une civilisation mystérieuse et gigantesque qui florissait en Orient dans les temps pré-historiques.

Voici, prises au hasard, quelques découvertes de premier ordre, les vérités astronomiques qui découlent de la loi de gravitation : nul n'ignore qu'avant les parrains officiels de ces découvertes, Kopernic, Képler, Galilée, Newton, bien des savants, bien des rêveurs, bien des martyrs, les avaient déjà plus ou moins rigoureusement formulées.

Citons, au début de la Renaissance, le cardinal de Cusa, Giordano Bruno qui fut brûlé vif, Campanella qui fut torturé, et tant d'autres !

Dès le début de notre ère, ces vérités furent proclamées par l'illustre Aristarque de Samos et par les Cabalistes, auteurs du *Zohar*. Les simples manuels d'histoire signalent, 500 ans avant J.-C., les révélations astronomiques des grecs Hicéas et Philolaüs, qui vulgarisèrent plus ou moins bien la doctrine secrète de Pythagore.

On sait d'ailleurs que pendant toute la durée des civilisations grecque et romaine, les *Initiés aux Mystères* se transmettaient soigneusement ces vestiges d'une antique science, rapportée d'Egypte et antérieurement d'Orient par un certain nombre de Grands Sages.

Pythagore avait vu, dans le temple d'Ecbatane, le mécanisme ingénieux au moyen duquel des sphères d'azur imitaient les mouvements des planètes autour du soleil ; ces mêmes mouvements étaient représentés dans les sanctuaires d'Egypte par les danses symboliques des Initiés.

Enfin, dans le *Ramayana*, poème populaire de Valmiki, composé 600 ans avant J.-C., et mieux encore dans les livres sacrés de l'Inde, on peut constater que les principales vérités astronomiques étaient vulgarisées, en Orient, bien avant la période dite historique.

On ne peut recommencer, au sujet de chaque prétendue découverte moderne, l'examen rétrospectif, fastidieux quoique incomplet, qui vient d'être fait pour l'astronomie.

Toutefois, pour ne parler ici que des faits connus de tout le monde, on peut affirmer que les recherches sur les découvertes de la *boussole*, de la *poudre à canon*, de l'*imprimerie*, de la *vapeur*, conduiraient au même résultat.

M. Salomon Reinach a communiqué récemment, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une curieuse découverte faite au mois de juillet dernier par la mission italienne à Phacotos, en Crète.

Il s'agit d'un disque en argile de 16 centimètres de diamètre qui porte sur ses deux faces plus de 120 signes pictographiques, hommes, animaux, arbres, etc., constituant le premier texte considérable qu'on possède de l'ancien système d'hieroglyphes usité en Crète. Ces signes ne sont pas gravés, mais ont été imprimés à l'aide du poinçon. Il y a là un premier essai de *typographie* remontant aux environs du vingtième siècle avant notre ère.

Dans la « *Mission des Juifs* », le marquis Saint-Yves-d'Alveydre fait, sur les mêmes sujets, quelques citations bien faciles à contrôler et de nature à étonner singulièrement les gens qui croient avoir étudié à fond l'antiquité, sur les bancs du collège.

En voici quelques-unes :

« Agathias, *De rebus Justin*, liv. V, ch. 4, rapporte « qu'Anthène de Tralle, architecte de Sainte-Sophie, « se servait de l'*électricité*, avec une puissance que « nous ne connaissons pas encore ; il le montre projetant les éclairs et la foudre sur la maison de Zénon et « faisant usage de la *vapeur* pour déplacer un toit « entier. »

« Dans l'*Histoire ecclésiastique* de Sozomène, liv. IX, « ch. 6, on peut voir la corporation sacerdotale des « Etrusques défendant à coups de tonnerre, contre « Alaric, la ville de Narnia qui ne fut pas prise.

« De plus, ces prêtres initiés offrent aux Chrétiens « de Rome, de venir sauver leur métropole assiégée ; « mais ces ignorants, qui attribuent la science au diable, « refusent, et Rome est prise. »

« Dans Tite Live, liv. I, ch. 33, dans Pline, *Hist. nat.*, liv. II, ch. 53 et liv. XXVIII, ch. 4, on peut « suivre bien plus haut, à travers d'anciens annalistes, « la trace de la science étrusque, en ce qui regarde « l'*électricité* seule. »

Or, Tite-Live et Pline sont des auteurs classiques et figurent dans les programmes universitaires ! On trouve aussi dans Ovide des détails analogues.

« Josèphe, *Guerre des Juifs*, liv. V, ch. 14, rapporte « que le temple de Jérusalem, bâti par les architectes « sacerdotaux de Tyr et de Memphis, avait, comme les « temples de Junon en Italie, de Héré en Grèce et en

« Ionie, une armature métallique à pointes d'or : vingt- « quatre paratonnerres communiquant à des puits. »

« Le manuscrit d'un moine de l'Athos, Panselenus, « révèle, d'après d'anciens auteurs ioniens, l'application « de la chimie à la *photographie*.

« Ce fait a été mis en lumière à propos du procès de « Niepce et de Daguerre. La chambre noire, les appa- « reils d'optique, la sensibilisation des plaques métalli- « ques y sont décrits tout au long. »

« La pyrotechnie, connue depuis les temps les plus « reculés, existait encore à Byzance.

« Porphyre, dans son livre sur l'*Administration de « l'Empire*, décrit l'artillerie de Constantin Porphyro- « gène.

« Celle de Léon le Philosophe se laisse aisément « entrevoir, ainsi que sa mousqueterie dans les *Insti- « tutions militaires* de ce prince. »

« Ammien Marcellin, liv. XXIII, ch. 6, Pline, liv. II, « ch. 104, indiquent assez clairement que les Perses se « servaient d'armes à feu. »

« Valerianus, dans sa *Vie d'Alexandre*, nous montre « les canons de bronze des Indiens »

« Dans Ctesias, on retrouve le fameux feu grégeois, « mélange de salpêtre, de soufre et d'un hydrocarbure, « employé, bien avant Ninus, en Chaldée, dans l'Iran, « dans les Indes, sous le nom de feu de Bharawa. Ce « nom qui faisait allusion au sacerdoce de la race rouge, « premier législateur des Noirs de l'Inde, dénote à lui « seul une immense antiquité. »

« Hérodote, Justin, Pausanias parlent des mines qui « engloutissent, sous une pluie de pierres et de projec- « tiles sillonnés de flammes, les Perses et les Gaulois « envahisseurs de Delphes. »

« Servius, Valerius Flaccus, Jules l'Africain, Marcus « Græcus, décrivent la poudre d'après les anciennes « traditions ; le dernier donne même nos proportions « d'aujourd'hui. »

« Homère indique clairement la boussole dans l'*Odyssée*, liv. VII, VIII et XIII. Jamblique également dans « sa *Vie de Pythagore*, ch. 27 ; ainsi qu'Hérodote, « Diodore de Sicile, liv. III, ch. 2 ; Suidas, etc. »

« Claudien décrit les feux d'artifice, les soleils tour- « nants, antiques amusements de l'Egypte, de la Chine « et du reste de l'Asie. »

« Dans Plutarque, *Vie d'Alexandre*, ch. 29 ; dans « Hérodote, dans Sénèque, *Questions naturelles*, liv. III, « ch. 25 ; dans Quinte Curce, liv. X, ch. dernier ; dans « Pline, *Hist. nat.*, liv. XXX, ch. 16 ; dans Pausanias, « *Arcad.*, ch. 25, on peut retrouver nos acides, nos « bases, nos sels, l'alcool, l'éther, en un mot les traces « certaines d'une chimie organique et inorganique, dont « ces auteurs n'avaient plus ou ne voulaient pas livrer « la clef. »

La mousseline, connue aujourd'hui surtout sous le nom de mousseline de Dacca, était connue dans la Chaldée comme étant indoue (Sindhou) ; le bois de teck était employé quatre mille ans avant J.-C., et les statues découvertes par les Français à Tel-loh, qui datent de plus de cinq mille ans, sont sculptées dans la diorite, rapportée de Magan.

Enfin, dans le poème de Lucrece, que tous les lycéens doivent avoir lu, on trouve des données générales sur la biologie et l'anthropologie, hors de proportion avec les connaissances de l'époque et qui sont des échos affaiblis d'une ancienne science poussée fort loin.

Le professeur Hœckel n'hésiterait pas à signer, aujourd'hui, le passage de Lucrece relatif à l'évolution du langage.

* *

On pourrait continuer indéfiniment cette série de citations, au sujet du *télegraphe* par exemple ou des *chemins de fer* chez les anciens, et prouver aussi clairement l'antiquité de l'*optique*, de l'*acoustique*, de la *musique* la plus savante et de tout le groupe, qui semble aujourd'hui perdu, des sciences psychurgiques, depuis l'ontologie jusqu'à la cosmogonie.

Malgré leur monotonie, ces citations étaient nécessaires pour accumuler des preuves *indéniables*, matérielles, palpables, de la réalité de ce fait que nous avons avancé : l'existence, dans les temps préhistoriques, d'une synthèse scientifique plus complète que la nôtre.

La Philosophie orientale s'appuie sur cette antique synthèse, qu'elle revendique comme sienne ; ses spéculations sont donc bien, avant tout, d'ordre scientifique.

Quoique la logique pure ait peu de prise sur les préjugés, les esprits positifs les plus difficiles pourront peut-être être satisfaits, devant une telle abondance de preuves.

Tout esprit libre n'aurait besoin, sans doute, pour reconnaître cette vérité, que de considérer les monuments qui ont survécu aux civilisations éteintes et dont le caractère indestructible, presque surhumain, s'accroît en proportion de leur enfouissement dans la nuit du passé.

Supposons, écrit M. L. Dramard, l'Europe dépeuplée : les traces de sa civilisation ne seraient-elles pas depuis longtemps effacées, alors que l'antique Egypte parlerait encore, aussi haut qu'aujourd'hui, au souvenir des hommes ?

Indépendamment des monuments de pierre, il suffirait de se rappeler la Bibliothèque d'Alexandrie, qui a été brûlée trois fois : par Jules-César, 48 ans avant J.-C., en l'an 390 du Seigneur et enfin en l'an 640 par le général du Calife Omar, sans vouloir parler des immenses archives et ouvrages détruits dans les Bibliothèques Atlantéennes primitives, où l'on dit que les annales de toute science avaient été tracées sur les peaux tannées de gigantesques monstres antédiluviens ? N'a-t-on pas, d'autre part, retrouvé ces langues admirables, dont tous les idiomes, historiques et modernes, ne sont que d'impurs dérivés, et dont la construction savante dénote la plus haute intellectualité ?

On pourrait seulement s'étonner, qu'après avoir fait la preuve scientifique des aspirations humanitaires et progressistes de l'antiquité, nous ayons par cela presque démontré la dégénérescence de la science et le déclin successif des civilisations.

La vérité est que l'histoire, telle qu'on l'enseigne dans les universités, n'est ni assez complète, ni assez étendue, pour qu'on en puisse logiquement déduire la véritable loi d'Evolution qui régit l'Humanité.

C'est à d'autres sources qu'il faut puiser, et on s'aperçoit tout d'abord que cette loi affecte un caractère cyclique, analogue au mouvement d'un astre, au développement d'un homme ou d'un être quelconque.

Le Progrès existe, il n'est pas de cycle fermé dans l'Univers, et l'individu progresse avec son espèce ; mais l'Evolution procède d'un mouvement ondulatoire et la dissolution qu'elle implique laisse subsister un degré plus élevé dans l'échelle de l'Être.

La science du passé a pu être perdue, mais la mentalité présente est plus haute ; la race future pourra les posséder toutes deux à un incomparable degré.

En résumé, on peut affirmer hautement que l'autorité des Grands Sages de l'Orient, en matière de science, était formée d'un immense savoir ; que ce savoir a été transmis fidèlement à travers les âges et a formé les connaissances de l'antiquité ; que les traces s'en retrouvent aisément, non seulement dans les anciens livres orientaux, sacrés ou profanes, mais encore dans les auteurs hébreux, latins, grecs, alexandrins ou byzantins, qui constituent le bagage classique de l'enseignement contemporain.

Qu'enfin, de par le caractère cyclique de la loi d'Evolution, une grande partie de ces connaissances a été perdue avec les races disparues.

La science ne fait aujourd'hui que retrouver, sous une forme nouvelle, des bribes de ce colossal savoir et, en vertu de la même loi d'Evolution, tout ce qui a été su et connu du Passé reviendra amplifié à la connaissance de la Pensée moderne.

L'intellectualité hautement développée des races actuelles, leur mentalité naissante feront surgir, avec des sens nouveaux, des forces nouvelles, dont les applications changeront du tout au tout les conditions de la vie présente.

C'est le lot de la race future, la sixième dans la série évolutive de l'humanité actuelle.

(A suivre).

E. IZARD.

Les causes de la paresse

L'école psycho-physiologique contemporaine, en cherchant les remèdes aux vices, aux défauts, aux maux de la nature et de l'esprit humains, se préoccupe d'abord d'en bien connaître les causes. Un éminent spécialiste des maladies morales de la jeunesse et de l'éducation physico-intellectuelle, le docteur Maurice de Fleury vient d'analyser très curieusement les origines de la paresse :

« Elles sont multiples, ces causes. Voyons les principales.

« Parfois, et plus souvent qu'on ne le croit communément, la pauvreté habituelle de la faculté d'attention et la parésie de la volonté sont dues, pour une grande part, au médiocre état de la santé. Les arthritiques héréditaires, les névropathes de naissance, les anémiques, les dilatés de l'estomac, les ralentis de la nutrition, les jeunes gens menacés de tuberculose, — comptez-en dix à vingt pour cent — tous ceux de qui la vitalité est languissante par auto-intoxication d'origine gastrique, intestinale ou hépatique, et ceux-là notamment que le professeur Gilbert nomme des *cholémiques*, sont des malades et doivent être tenus pour tels. Leur mal, chronique et sans symptômes éclatants, passe souvent inaperçu des yeux mal exercés ; mais il existe, en vérité ; et, chez eux, le système nerveux central, irrigué d'un sang anormal, nourri de façon vicieuse, légèrement mais constamment empoisonné, ne peut que devenir inapte au fonctionnement régulier ; il fournit, par poussées, une activité vite éteinte, et puis retombe à de longues phases de torpeur.

« Pour peu matérialiste que l'on soit, on ne peut pas ne pas tenir compte de cette incontestable entrave au libre jeu de la pensée, et moins encore de l'intelligence proprement dite, que de l'attention volontaire. Les jeunes hommes ainsi faits sont pour être soignés, et leurs parents ont le devoir de les confier à quelque médecin accoutumé à reconnaître et à traiter ces états de demi-maladie, aujourd'hui bien connus, et que bon nombre de praticiens avertis savent guérir et améliorer.

« Or, gardons-nous de croire que tous les paresseux soient uniquement des malades relevant de la médecine courante. La paresse a ses causes physiques et ses causes psychologiques. C'est ainsi qu'on peut se montrer indolent, par défaut de goût sincère pour une carrière trop légèrement adoptée, ou fâcheusement imposée.

« Mais on l'est, la plupart du temps, par inhabileté, par ignorance de l'indispensable méthode.

« Au sortir du collège où on lui imposait chaque jour une tâche précise, l'étudiant se trouve, du jour au lendemain, livré à ses initiatives, libéré de tout contrôle immédiat et n'étant même pas tenu, par une stricte obligation, à suivre les cours de ses maîtres. N'ayant à craindre d'autre sanction que l'examen de fin d'année, trop éloigné pour qu'il puisse s'en faire une très impressionnante représentation mentale, il se dit : « Bah ! j'ai bien le temps !... » et, presque à son insu, il gaspille des heures, des jours et finalement des années, que, plus tard, il déplorera d'avoir si mal vécues.

« A ceux qui, sans aucun remords, se complaisent à laisser leur jeunesse perdue pour la culture de l'esprit, et qui se rient de voir leurs facultés intelligentes se rouiller dans l'inertie et s'altérer de tous les vices dont la mère est l'oisiveté, je ne vois pas grand'chose à dire. Puisque cela leur va, qu'ils continuent ! On a peine à s'intéresser à ces garçons de type flasque, à jamais mauvais serviteurs de leur propre bonheur, de la prospérité de leur famille, du bon renom de leur pays, et qui demeurent souriants, béats et satisfaits d'eux-mêmes.

« Mais pour les autres, pour tous ces gentils jeunes gens, qui, trop mollement, s'abandonnent aux noncha-

lantes habitudes, et qui, pourtant, voudraient mieux faire et — si peu que ce soit — souffrent par crises de se sentir des paresseux, on ne perd pas son temps à leur apprendre une méthode d'entraînement. »

Les jeunes gens qui veulent guérir de leur paresse, les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants, n'ont qu'à lire M. Maurice de Fleury et à suivre ses conseils tout ensemble hardis, judicieux et expérimentés.

Napoléon et Victor Hugo à l'île d'Elbe

Le nom de Napoléon n'est pas le seul grand nom qui jette son lustre sur l'île d'Elbe. Les habitants de Portoferraio rappellent avec orgueil le long et heureux séjour de Victor Hugo dans l'île étrusque.

Victor Hugo était à peine né depuis cinq ou six semaines, lorsque son père, capitaine à Besançon, fut envoyé en garnison à l'île d'Elbe. Le petit Victor y resta jusqu'à l'âge de trois ans. Il paraît qu'il était très faible, chétif, à peine viable quand il vint au monde et quand on transporta son fragile berceau sur la mer Tyrrhénienne. Après trois ans, au contraire, c'était un enfant robuste, ardent, plein de mouvement et de vie ; et les habitants de l'île estiment qu'un séjour de ce genre ayant eu de pareils résultats compte autrement dans la vie d'un poète qu'un simple voyage de touriste accompli à l'âge adulte.

« C'est peut-être à notre sol, disait à l'un de nos confrères un habitant de l'île, qu'il doit d'avoir vécu ou tout au moins d'avoir vécu si longtemps et si magnifiquement. Si Besançon fut sa cité natale, si Paris fut le berceau de son intelligence, Elbe a été le berceau de sa vigueur, la patrie de sa trempe robuste. Le lait qu'il a le plus longtemps sucé fut celui d'une femme de Portoferraio ; l'air qui donna la force à son petit corps frêle et qui le façonna pour accomplir son œuvre solide et indestructible, ce fut l'air salubre et fortifiant de notre île de fer ; les premiers mots dont son oreille fut bercée et que balbutia sa langue enfantine furent des mots de notre idiome insulaire ; vous voyez bien qu'il est un peu nôtre et peut-être que la France nous doit beaucoup pour son Victor Hugo ! »

Ce cri d'orgueil admiratif et si bellement désintéressé, on le retrouve en lisant l'inscription posée sur la mairie de Portoferraio :

« Ici, à Portoferraio — fut recueilli tout petit Victor Hugo ; — ici naquit sa parole — qui plus tard, lave ardente et sacrée — devait ruisseler dans les veines des peuples. — Et peut-être trois ans vécus de cet air — à qui le fer et la mer fournissent des atomes — renforçant son corps menu et maladif — réservaient — à la France l'orgueil de l'avoir enfanté — au siècle la gloire de son nom — à l'humanité l'apostolat d'un génie immortel. »

Il y a beaucoup de vrai dans cette fière affirmation des Elbains. Sainte-Beuve parle de même dans sa biographie de Victor Hugo. Et qui a visité l'île sait quelle forte race y vit, de quelle richesse la terre est féconde et de quelle vigueur l'air est imprégné. C'est vraiment la perle de la mer Tyrrhénienne, et si les habitants ne font aucun bruit pour y attirer l'étranger, c'est qu'ils se contentent largement des belles vignes qui poussent sur le sol et des mines de fer que recèle la terre. Il est donc certain que l'Elbe fut pour le petit Victor Hugo, né chétif, un merveilleux « sanatorium », et l'on sait combien il en a profité !

Les habitants de l'île, que leur heureuse indolence avait éloignés de toute publicité depuis longtemps, se sont, à la suite d'une illustre visite, rappelés, eux aussi, les deux noms glorieux qui sont indissolublement atta-

chés à la beauté de leur île, et ils ont résolu d'élever un double monument à Napoléon et à Victor Hugo, au grand empereur qui vint y commencer son déclin, et au grand poète qui y trouva les premières joies de l'aurore.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

(Première insertion)

M. Louis Arbet ayant acquis de M. Louis Baixini l'établissement dit *Taverne Crémaillère*, à Monte Carlo, faire opposition, s'il y a lieu, entre les mains de l'acquéreur, dans le délai de dix jours à compter de la date de la seconde insertion qui fera suite à la présente.

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la *Condamine, 6, rue Caroline*, une

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de *Contentieux, Recouvrements et Renseignements commerciaux, Gérances, Ventes et Locations d'immeubles, Achats et Ventes de Fonds de commerce, etc.*

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal clerc d'huissier de M^{es} Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0 f 25.
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.



Usine à Beausoleil. — Magasin : **Monte Carlo**
villa Paola, 25, boulevard du Nord

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 27 Septembre au 4 Octobre 1908.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cardiff	vap. Blanchland, angl.	Shapter	Houille.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Cassis	goél. Rose-Baptistine, fr.	Dol	Ciment.
Saint-Tropez	cut. Jeanne-Léonie, fr.	Dalest	Vin.
Id.	tart. Capitaine-Noir, fr.	Courbon	Id.
Id.	tart. Marie-Madeleine, fr.	Chaudel	Sable.
Id.	tart. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Id.
Id.	tart. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Id.
Id.	tart. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	tart. Quatre-Frères, fr.	Giordana	Id.
Gènes	br.-goél. Ottavia-Felice, it.	Vassallo	Houille.

DÉPARTS du 27 Septembre au 4 Octobre 1908.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Ajaccio	br.-goél. Ambassadeur, fr.	Giuliani	Sur lest.
San-Fillio	br.-goél. Annunziata, it.	Vassallo	Id.
Gènes	br.-goél. G.-Vittoria, it.	Priccinnelli	Id.
Ste-Maxime	cut. Catherine, mon.	Marquet	Id.
Menton	cut. Jeanne-Léonie, fr.	Dalest	Vin.
Saint-Tropez	tart. Marie-Madeleine, fr.	Chaudel	Sable.
Id.	tart. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Id.
Id.	tart. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Id.
Id.	tart. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	tart. Quatre-Frères, fr.	Giordana	Id.

Imprimerie de Monaco — 1908

Bulletin des Oppositions sur les Titres au porteur.

TITRES FRAPPÉS D'OPPOSITION.	MAINLEVÉES D'OPPOSITION.	TITRES FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.
Exploit de M ^e Tobon, huissier à Monaco, 29 juillet 1908. cinquièmes d'actions Société des Bains de Mer et Cercle des Etrangers à Monaco : Numéros 917, 4665, 6887, 19418.		